



PROGRAMME DE FORMATION

Risques Incendie – Utilisation des EPI

Version 2 du 29/06/2025

OBJECTIFS DE LA FORMATION	À destination des adultes en milieu professionnel <ul style="list-style-type: none">• Comprendre les différents types de feux et d'extincteurs.• Acquérir les connaissances de base sur la sécurité incendie en entreprise.• Maîtriser l'utilisation correcte et sécuritaire d'un extincteur.• Savoir réagir efficacement en cas de début d'incendie.
PUBLIC CIBLE/PRE-REQUIS	<ul style="list-style-type: none">• Toute personne adulte travaillant en entreprise, sans prérequis spécifique.
NOMBRE DE STAGIAIRES	<ul style="list-style-type: none">▪ De 1 à 12 stagiaires maximum
CONTENU	Formation en présentiel avec exercices pratiques sur site. <ol style="list-style-type: none">1. Principes de base sur le feu2. Les extincteurs : types et usages3. Règles de sécurité et consignes en cas d'incendie4. Utilisation pratique des extincteurs5. Questions-réponses et bilan
DUREE	<ul style="list-style-type: none">▪ 2 à 3 heures
LIEU DE STAGE	⇒ Sur site
MODALITE D'ANIMATION ET ENCADREMENT	Alternance d'apports théoriques, et de mises en situation pratiques. Matériel utilisé : Vidéoprojecteur, supports pédagogiques, Extincteurs réels sur bac à feu écologique, Livret récapitulatif pour chaque participant-e. Encadrement : Formation animée par un-e formateur-trice spécialisé-e en prévention des risques incendie. Évaluation : Évaluation continue lors de la session (quiz, exercices, mises en situation), bilan final oral et remise d'une attestation.
VALIDATION	



PROGRAMME DE FORMATION Risques Incendie – Utilisation des EPI

Version 2 du 29/06/2025

	<p>➔ Observation lors de la pratique et validation des acquis et Remise d'une attestation de participation à l'issue de la formation.</p>
TARIF	Pour obtenir un devis contacter le : 09.84.09.31.35 / 06.25.18.14.43
 <p>MODALITES D'ACCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Se présenter avec la fiche de liaison du prescripteur (Mission locale, Pôle emploi, employeur...), possibilité de financer personnellement ▶ Test de positionnement et entretien sur rendez-vous ▶ Réunion d'information collective selon financement ▶ Se présenter avec pièce d'identité en cours de validité, et de quoi prendre des notes. <p>Délai d'accès : Le mois d'après qui suit l'inscription et selon le minimum de bénéficiaires atteint.</p>
APRES LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Exercer dans les entreprises ou collectivités
PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP	<ul style="list-style-type: none"> 👉 <u>Pour les bénéficiaires en situation de handicap</u> : <p>N'hésitez pas à nous contacter nous étudierons toutes les solutions adaptées avec notre partenaire l'AGEFIPH ILE DE France</p> <p>Contact référent handicap : M. ZANO Gilles 06.25.18.14.43</p>

Taux de satisfaction : --- **Nombre de stagiaires formés** : --- (ces indicateurs de résultats seront renseignés dès la mise en place des premières formations et à minima deux fois par an)